# Contre le "pass sanitaire", défendre la liberté !

Le 27-07-2021

Télécharger ou imprimer au format PDF

Image

Sur injonction du gouvernement, une majorité de députés et sénateurs a adopté l’extension du "pass sanitaire".
L'affaire serait donc close selon les médias, mais il n’en n’est rien !
Le Pardem soutient l'appel lancé aux élus et vous invite à rejoindre les signataires pour la défense des libertés.
Pour signer la pétition cliquez ici
: https://www.change.org/p/tous-les-citoyens-et-les-%C3%A9lus-contre-le-pass-sanitaire-d%C3%A9fendre-la-libert%C3%A9?signed=true

---

**Appel aux élus de la République, aux membres du Conseil constitutionnel et du Conseil d’État**

Le 12 juillet, le président de la République, Emmanuel Macron a décrété la généralisation du « pass sanitaire » aux lieux de loisirs et de culture rassemblant plus de 50 personnes, aux cafés, restaurants, centres commerciaux, maisons de retraite, établissements médico-sociaux, aux voyages, avions, trains, cars…

La vie de 30 millions de Français qui ne sont pas vaccinés, et que ce pass désigne comme des parias si ces mesures entrent en vigueur, sera rendue impossible. Plus, ce sont tous les Français, vaccinés ou pas qui pourront, en fonction de l’évolution de la situation (nouveau variant, nouveau virus, etc.) connaître des privations de libertés fondamentales. On allègue l’urgence sanitaire. Mais, étrangement, le « pass sanitaire » n’est prévu ni pour les métros, RER, trains de banlieue ni pour les usines et les bureaux ! Sont-ce des lieux sans risque de contamination ? La vérité de ces absurdités et de ces incohérences est que l’objectif n’est pas la santé publique, mais le contrôle global.

« Pass sanitaire » et servitude, tel est le couple infernal qui risque de nous être imposé.

Pour y parvenir, certains de nos concitoyens sont transformés en garde-chiourme, chargés de contrôler les « pass » et les identités… Ce rôle dévolu aux restaurateurs et aux cafetiers notamment est inapplicable. Les policiers (qui eux n’auront pas obligation de se vacciner, contrairement aux hospitaliers) seront autorisés à effectuer des contrôles à l’aveugle.

La délation devrait dans les faits devenir une règle de conduite.

La société que préfigure le « pass sanitaire » est une société où chaque action de la vie quotidienne sera soumise à des règles disciplinaires strictes et contrôlées, sujette à réprimande, répression, un système aux antipodes des principes démocratiques qui ont fondé notre République. À la veille de décisions sur des questions sociales de première importance qui nous concernent tous, l’assurance chômage ou les retraites notamment, les annonces présidentielles ne peuvent provoquer que tensions, troubles, affrontements, violence qu’il sera aisé de condamner après les avoir organisés.

Comme les Gilets jaunes hier qui, par millions, se sont rassemblés pour défendre les droits élémentaires des Français — travail, salaire, santé, éducation, logement, nourriture — pour défendre le droit de vivre, par-delà leurs différences ou divergences, quelles que soient nos opinions sur le vaccin ou son caractère obligatoire, nous, soussignés décidons de nous unir et de nous manifester pour défendre les libertés, donc mettre en échec le « pass sanitaire ».

Nous nous adressons à tous les élus de la république — députés, sénateurs, maires, conseillers

municipaux, départementaux, régionaux : Mesdames et messieurs les élus, faites connaître clairement et fortement votre opposition aux mesures restrictives de liberté. Vous ne pouvez pas laisser ainsi bafouer les valeurs fondamentales de la France, laisser vos concitoyens privés de leurs libertés les plus élémentaires ! Où que nous soyons, qui que nous soyons, levons-nous pour défendre sans peur notre liberté.

**Pour signer la pétition cliquez ici**
**:** https://www.change.org/p/tous-les-citoyens-et-les-%C3%A9lus-contre-le-pass-sanitaire-d%C3%A9fendre-la-libert%C3%A9?signed=true

Opens in a new window Opens in a new window

- Se connecter ou s'inscrire pour poster un commentaire